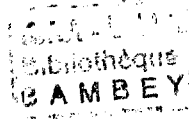


CN930033
E200
GAY

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'HYDRAULIQUE

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES,



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU BASSIN ARACHIDIER
FACE A L'AJUSTEMENT STRUCTUREL : QUELQUES REPERES SUR L'ETAT ACTUEL
ET L'EVOLUTION RECENTE DE LEURS CAPACITES PRODUCTIVES

Par

Mata- GAYE

ISRA, Secteur Centre-Sud, Kaolack

B. P 1'33. Tél. 41-B-16

Décembre 1992

Centre de Recherche Agricole, S.D.I.
Date 21/02/93
N° 174/93
M. S. D. I.
Signature S.D.I.

SOMMAIRE

RESUME

SUMMARY

LISTE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

I. INTRODUCTION

II. CAPITAL FONCIER ET PRODUCTION AGRICOLE

- 2.1 Disponibilités Foncières
- 2.2 Problème de la fertilisation
- 2.3 Superficies cultivées et Productions Agricoles

III. LES SEMENCES D'ARACHIDE

- 3.1 Reconstitution du Capital
 - 3.1.1 Les Réserves Personnelles
 - 3.1.2 Les Achats au Comptant
 - 3.1.3 Le Crédit
- 3.2 Structure Variétale du Capital Semencier

IV. EQUIPEMENTS ET MAIN D'OEUVRE AGRICOLE

- 4.1 Matériel de Culture Attelée
- 4.2 Force de Traction
- 4.3 Main d'oeuvre Agricole

V. CONCLUSION

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RESUME

Pendant une vingtaine d'années, la politique agricole du Sénégal a été marquée par un interventionnisme très poussé des pouvoirs publics. Cela a permis de doter l'agriculture d'un appareil productif assez solide notamment au niveau du Bassin Arachidier. Depuis presque une décennie, le système d'approvisionnement du monde rural en moyens de production est radicalement bouleversé. Le retrait de l'Etat dicté par les impératifs de l'ajustement structurel pose le problème du maintien des acquis par les producteurs. Ce document fait le point sur la question à partir de données recueillies entre 1986 et 1991 au niveau de 240 exploitations agricoles dans les régions de Kaolack et Fatick.

SUMMARY

During 20 years, agricultural policy in Senegal was guided by a philosophy of broad and heavy government intervention. This allowed to build up fairly strong productive capacities mainly in the Groundnut Basin. Input delivery system has undergone radical changes since the end of the eighties. State withdrawal dictated by structural adjustment raises the question of maintaining assets at the farm level. This document deals with that question using data collected from 240 farms in the regions of Kaolack and Fatick between 1986 and 1991.

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Superficies des principales cultures: Evolution de 1984 à 1991.

Figure 2: Combinaisons culturales: Evolution de 1984 à 1991.

Figure 3: Evolution de la production agricole.

Figure 4: Evolution des rendements par culture.

Figure 5: Evolution de la main d'oeuvre agricole.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Utilisations d'engrais chimiques de 1986 à 1991.

Tableau 2: Disponibilités d'équipements en 1991-92 et variations par rapport à 1984-85.

I. INTRODUCTION

Les programmes d'intervention publique en milieu rural accordaient une place de choix aux facteurs de production agricoles. Les semences, l'engrais et les équipements pour la culture attelée étaient mis à la portée des masses paysannes par le biais d'un système de crédit fortement subventionné. Tout cela a été fondamentalement remis en question dès la fin des années 80 avec la suspension des facilités de crédit. Les pouvoirs publics se sont engagés dans un processus de retrait progressif conformément aux dispositions de la Nouvelle Politique Agricole élaborée en 1984. L'agriculture peut être considérée comme étant le premier champ d'application sectorielle de l'ajustement structurel tant du point de vue chronologique que par l'importance des populations directement concernées. Avec les mesures restrictives touchant en particulier les facteurs de production, le monde rural sevré de la providence étatique fait face au problème de sa préservation qui passe par celle de ses moyens de travail.

A partir de nos enquêtes menées depuis 1986 sur 240 exploitations agricoles au niveau des régions de Fatick et Kaolack, nous livrons dans cette note quelques repères sur l'état actuel et l'évolution récente de leurs capacités productives.

II. CAPITAL FONCIER ET PRODUCTIONS AGRICOLES

2.1 Disponibilités foncières

En moyenne, l'étendue du patrimoine foncier des exploitations est de 11 hectares et ce chiffre correspond à l'extrémité supérieure du deuxième tercile commençant au-delà de 6 hectares. Cet intervalle 6-11 qui contient la médiane (8 hectares) peut être considéré comme celui des exploitations moyennes. Le premier tercile (0 à 6 hectares) correspond ainsi aux petites unités et le troisième (plus de 11 hectares) aux grandes.

S'agissant du mode d'obtention de l'essentiel des terres cultivées, les exploitations se répartissent de la manière suivante:

- Héritage:	74 p.100
- Conquête:	9 p.100
- Don:	8 p.100
- Emprunt:	7 p.100
- Attribution par le Conseil Rural:	2 p.100

La forte prédominance de l'héritage pose en filigrane le problème du morcellement des unités foncières. Toutefois, l'ampleur d'un tel phénomène qui dépend aussi de l'émancipation des dépendants familiaux ne peut être saisie que sur une période relativement longue. On peut par ailleurs se demander dans quelle mesure l'exode rural en partie lié à la politique agricole permet de contrecarrer l'atomisation tendancielle des disponibilités foncières aussi bien à l'échelle de l'exploitation qu'à celle du producteur individuel.

Les attributions de terres par le Conseil Rural sont exceptionnelles même par comparaison aux emprunts. Cela permet de s'interroger sur l'applicabilité effective du droit institué par la loi sur le domaine national et la réforme de l'administration territoriale.

Au cours des trois dernières campagnes agricoles, les mises en jachère correspondent annuellement à environ 9 p.100 du patrimoine foncier des exploitations. Dans la majeure partie des cas, cette pratique découle non pas d'une option délibérée mais d'une contrainte de moyens pour la mise en valeur. Sur le plan quantitatif, la terre n'est placée qu'à l'avant-dernière position des facteurs de production agricole. Cette situation est perçue moins comme une conséquence de l'exploitation continue que comme un résultat de l'absence d'engrais liées aux dispositions de l'ajustement structurel.

2.2 Problème de la fertilisation

Entre l'hivernage de 1986 et celui de 1991, les utilisations d'engrais chimiques par les 240 exploitations agricoles suivies se resument dans le tableau ci-dessous:

Tableau 1: Utilisations d'engrais chimiques de 1986 à 1991

Hivernages	Tonnage épandu	% des exploitations
1986	28	35 %
1987	28	26 %
1988	37	30 %
1989	27	28 %
1990	29	34 %
1991	38	41 %

Source: données de suivi des exploitations, ISRA, Kaolack.

Sur toute la période des 6 années, les exploitations suivies se répartissent ainsi en fonction de leur fréquence d'utilisation de l'engrais:

- 0 an sur 6: 35 p.100
- 1 an sur 6: 17 p.100
- 2 ans sur 6: 11 p.100
- 3 ans sur 6: 9 p.100
- 4 ans sur 6: 10 p.100
- 5 ans sur 6: 8 p.100
- 6 ans sur 6: 10 p.100

Les rares exploitations utilisant l'engrais de façon plus ou moins régulière sont surtout celles qui sont impliquées dans la production contractuelle d'arachide de bouche ou de semences. Pour chacune des années de suivi, l'engrais est totalement absent dans la majorité des exploitations. Même au niveau de celles qui en utilisent, les doses sont sans commune mesure avec les normes techniques recommandées, tout au moins si l'on ne tient pas compte de l'épandage sélectif sur des portions de terres. En faisant le rapport entre les quantités épandues et les superficies cultivées, la moyenne obtenue est d'environ 11 kg par

hectare sur la période 1986-1991. Dans l'ensemble, 52 p.100 du volume ont été utilisés sur l'arachide contre 41 p.100 sur les céréales.

Les facteurs qui expliquent la marginalité de l'engrais sont multiples mais les plus déterminants ont trait aux modalités de cession. Il s'agit en particulier de la restriction du crédit et du niveau des prix. Cependant, même si les paysans déclarent presque unanimement que l'engrais est trop cher, leurs bases d'appréciation s'avèrent assez différenciées. C'est ainsi que 44 p.100 des chefs d'exploitation fondent leur jugement sur le rapport entre le prix de l'engrais et celui de l'arachide au producteur tandis que 30 p.100 font référence à leur pouvoir d'achat et 11 p.100 aux prix de l'engrais sous le Programme Agricole. Au total, il n'y a que 8 p.100 de nos interlocuteurs qui ont fait explicitement allusion à la rentabilité financière, argument principal des vulgarisateurs de l'engrais. Si l'existence d'un gain de productivité liée à la fertilisation n'est généralement pas mise en doute, peu de producteurs ont eu la curiosité de tenter une expérience digne du nom pour le quantifier. Sur l'ensemble des 240 chefs d'exploitation, ils sont au nombre de 39 pour l'arachide et 23 pour le mil. Même si la rentabilité financière était le principal critère de décision du paysan, ses possibilités d'investissement dans l'agriculture ne se limitent pas à l'engrais qui est en compétition avec les semences notamment chez les producteurs d'arachide.

2.3 Superficies Cultivées et Productions agricoles

Sur la période 1984-1991, les superficies totales cultivées au niveau de l'échantillon affichent une tendance légèrement croissante avec un coefficient de variation annuelle égal à 9,6 p.100 (figure 1). Les fluctuations s'avèrent beaucoup plus marquées pour l'arachide qui a un coefficient de variation se chiffrant à 18 p.100 contre 7,5 p.100 pour le mil. Cette différence entre les deux types de culture découle des particularités du capital semencier plus difficile à sécuriser et donc plus aléatoire dans

le cas de l'arachide. En règle générale, les superficies d'arachide et de mil évoluent en sens inverse entre deux campagnes consécutives mais la hausse tendancielle est un peu plus marquée pour l'arachide. Les céréales ont occupé en moyenne 51,7 p.100 des superficies cultivées contre 47,8 p.100 pour l'arachide (figure 2). Toutefois, l'"option céréalière" du monde paysan dont les médias ont parlé en 1985 ne s'est pas véritablement confirmée. Elle résultait d'une pénurie de semences d'arachide au niveau des paysans pris de court par les mesures restrictives de la Nouvelle Politique Agricole annoncées en Avril de la même année. Le maïs et le niébé qui sont des cultures vivrières de diversification occupent une place encore marginale et enregistrent les plus grandes fluctuations de rendement. Ceux du mil sont relativement moins irréguliers (cv = 9%) autour d'une moyenne de 412 kg par hectare sur les cinq hivernages allant de 1985 à 1990. Plus de la moitié des exploitations sont régulièrement déficitaires en céréales et cela est plus accentué au niveau des grandes unités. Le déficit vivrier serait optionnel pour bon nombre d'exploitations de cette catégorie relativement mieux dotée en moyens de production.

Quant à l'arachide, le rendement moyen calculé sur la même période est de 961 kg à l'hectare avec une forte variabilité (cv = 21,5%) et une tendance nettement décroissante (figure 4). La baisse de la productivité et son caractère irrégulier semblent inciter les paysans à accroître les superficies arachidières ne serait-ce que pour maintenir un certain niveau de production. Il existe également d'autres facteurs qui jouent en faveur de l'arachide dans le choix des cultures. En effet, tout en conservant son rôle traditionnel dans l'entretien des animaux de traction, la fane d'arachide est devenue une denrée marchande surtout à cause de l'urbanisation du bétail étroitement liée à l'exode rural. Il s'y ajoute le développement de l'embouche en campagne dans le cadre des stratégies d'adaptation des producteurs aux contraintes induites par l'ajustement structurel.

FIGURE 1:

SUPERFICIES DES PRINCIPALES CULTURES EVOLUTION DE 1984 A 1991

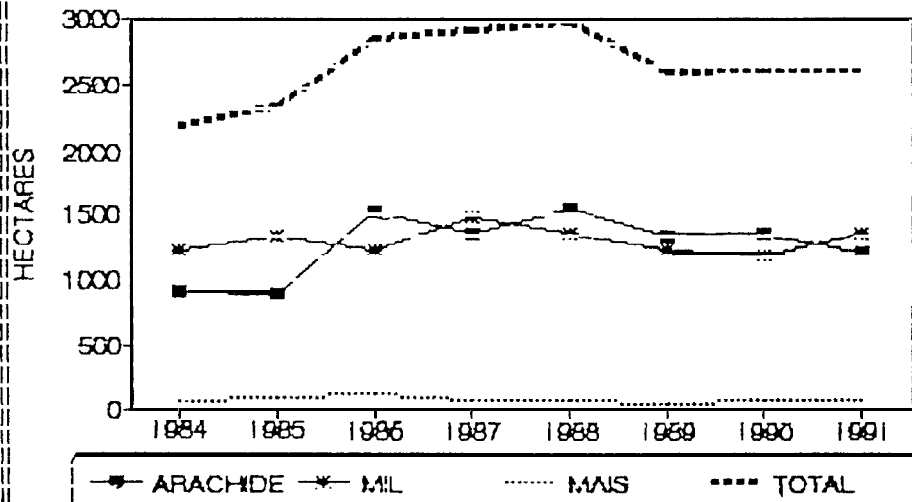


Figure 2:

COMBINAISONS CULTURALES EVOLUTION 1984-1991

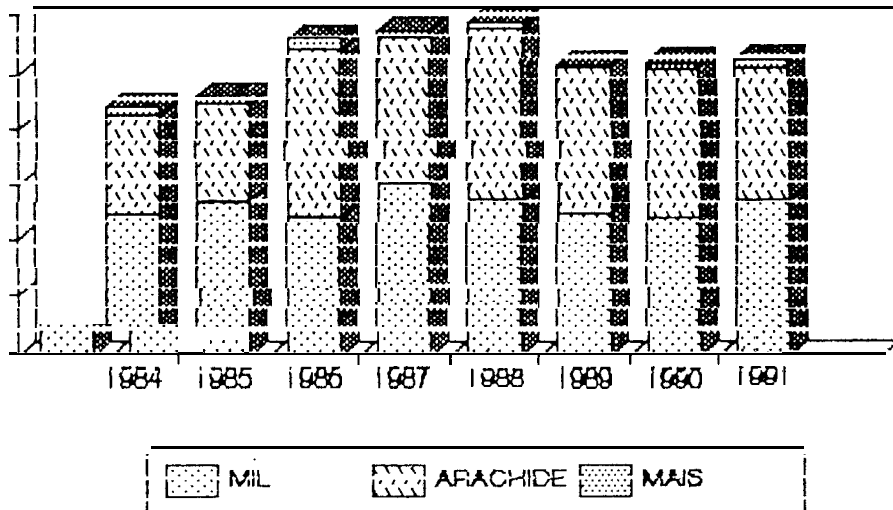


Figure 3:

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

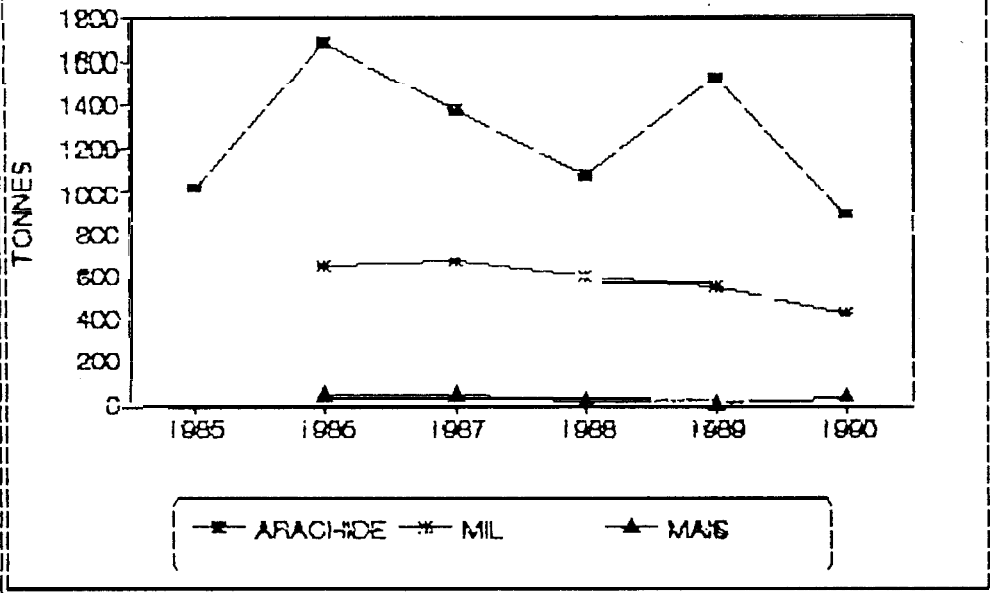
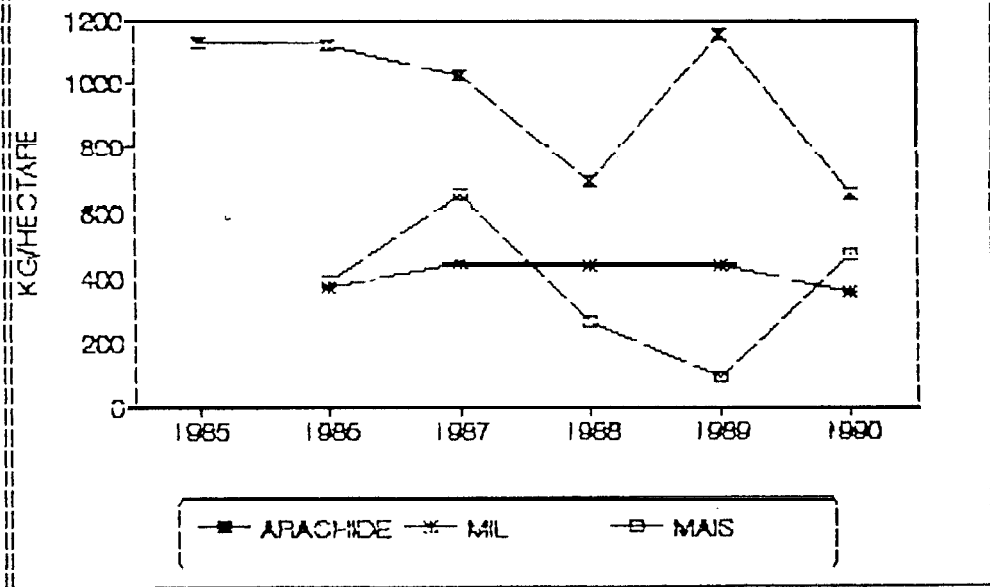


Figure 4:

EVOLUTION DES RENDEMENTS PAR CULTURE



III. LES SEMENCES D'ARACHIDE

3.1 Reconstitution du Capital

Au niveau des chefs d'exploitation, la semence d'arachide est considérée comme étant le facteur de production le plus préoccupant, suivi dans l'ordre par l'engrais, les équipements, la terre et la main d'oeuvre. Le capital semencier a été relativement instable comme en témoigne la fluctuation des superficies cultivées. Dans l'ensemble, les modalités de sa reconstitution sur la période 1986-1991 se résument comme suit:

- Réserves personnelles: 70 p.100
- Achats au comptant: 17 p.100
- Crédit: 13 p.100

3.1.1 Les Réserves Personnelles

Elles constituent de loin la principale source d'approvisionnement en semences depuis la mise en application des mesures de la Nouvelle Politique Agricole. L'objectif de couvrir les deux tiers du capital semencier par les réserves personnelles est même dépassé en terme relatif, tout au moins pour la zone concernée dans cette étude. Les quantités mises en réserve sont assez stables et représentent en moyenne 14 p.100 de la production qui s'est avérée très fluctuante. Les coefficients de variation respectifs sont de 14 p.100 et 25 p.100 sur la période 1986-1991. Les fluctuations du volume des récoltes se répercutent mais pas de manière proportionnelle sur les réserves semencières. Un effort exceptionnel est requis de la part des paysans lorsque la production est mauvaise. Tel a été le cas de l'hivernage 1990 avec près du quart de la production réservé pour servir de semence. Le taux le plus faible observé en 1986 est de 9,5 p.100.

La principale mesure d'accompagnement de la politique de responsabilisation des producteurs en matière de semences consiste à mettre en place des magasins villageois pour le

stockage. Dans l'ensemble, 38 p.100 des exploitations suivies ont accès à ces infrastructures collectives. Pour la campagne agricole 1991-92, ces dernières n'ont gardé que le tiers de leurs réserves dans les magasins villageois. Ceux qui ne les utilisent pas ou qui ne le font que partiellement évoquent de multiples raisons. On peut citer le désir de procéder assez tôt au décortiquage (certains pensent que cela réduit les risques de bruchage), la capacité limitée des magasins et la petitesse des quantités qu'on peut garder à la maison sans trop d'encombrement.

3.1.2 Les Achats au comptant

Les achats au comptant sont réalisés soit dans le circuit officiel, soit au niveau du marché informel. Ces deux sources sont d'importance égale, la part de chacune d'elle dans la reconstitution du capital semencier de 1986 à 1991 étant de 8,5 p.100 en moyenne. On est donc assez loin des objectifs visés par l'Etat et qui consistent à injecter chaque année dans le monde rural des semences sélectionnées équivalant au tiers du capital pour en assurer le renouvellement périodique.

Pour la campagne 1991-92, seuls 14 p.100 des exploitations suivies ont acheté des semences au comptant sur le marché formel en régression contre 34,5 p.100 sur le marché informel qui passe au terrain. Les prix respectifs ont été de 110 F/kg (fixe) et 85 F/kg (moyenne). On peut se demander dans quelle mesure cette distorsion reflète des différences de qualité.

Au total, 72 p.100 de la valeur des semences achetées dans le circuit informel portent sur des graines décortiquées valant en moyenne 182 F/kg. La faible part des poussettes dans ce circuit résulte du fait que l'arachide circule notamment sous forme de graines décortiquées. Les raisons sont liées à la contrainte de volume mais aussi aux séquelles de l'ancienne réglementation qui était assez sévère en ce qui concerne le mouvement des poussettes. Il s'y ajoute que pour rentabiliser leurs efforts au mieux en vue de survivre, les paysans cherchent de plus en plus à accroître la

valeur ajoutée des produits qu'ils vendent et le décorticage en est une modalité.

3.1.3 Le Crédit

La part du crédit dans l'approvisionnement des producteurs en semences d'arachide s'élève en moyenne à 13 p.100 sur la période 1986-91. Au total, 57,5 p.100 du volume de ce crédit a été obtenu par le biais des structures coopératives tandis que 38,5 p.100 proviennent des contrats pour la production d'arachide de bouche ou pour la multiplication de semences. Quant au crédit informel qui reste marginal, il provient pour l'essentiel des parents proches et non de partenaires commerciaux. Au cours de la campagne 1991-92, 3 exploitations sur 4 n'ont pas eu de crédit coopératif et toutes sources confondues, la proportion est de 56 p.100.

3.2 Structure Variétale du capital semencier

En confrontant la situation actuelle avec la carte variétale de référence éditée en 1988, on observe des écarts très importants. Les nouvelles variétés sont la 73-30 et la 73-33 qui doivent respectivement se substituer à la 55-437 et à la 28-206 dans des zones spécifiées. Au niveau du département de Fatick, la 55-437 est encore dominante et la 73-30 n'arrive pas à progresser. La substitution se réalise plutôt en faveur de la 73-33 appelée à remplacer la 28-206 dans les zones de Foundiougne, Kaolack et Kafrine. Cette dernière variété qui doit être maintenue dans le Sud de Nioro v est bousculée par la 73-33 et l'arachide de bouche. L'ancienne carte variétale se trouve fondamentalement bouleversée tandis que la nouvelle déjà remise en question est encore loin d'être effective. Si l'on descend jusqu'à l'échelle des exploitations, leur répartition selon le nombre de variétés cultivées durant la campagne 1991-92 se présente comme suit:

- 1 variété: 56 p.100
- 2 variétés: 36 p.100
- 3 variétés: 5 p.100
- 4 variétés: 1 p.100

Les 2 p.100 n'ont pas cultivé d'arachide en 1991-92 faute de semences. La multiplicité des variétés à l'échelle de l'exploitation est plus accentuée dans les Départements de Foundiouone et Kaolack. Selon Mortreuil et Khalfaoui (1991), cela peut entraîner une "dégradation génétique notamment par migration gamétique ou mécanique". La 28-206 qui a un cycle de 120 jours coexiste plus fréquemment avec la 73-30 (95 jours) au lieu de la 73-33 (110 jours) qui doit la remplacer dans certaines zones. La combinaison de variétés natives et tardives serait liée au développement de la vente en vert pour les besoins de la soudure tout en étant une stratégie face aux incertitudes climatiques.

IV. EQUIPEMENT ET MAIN D'OEUVRE AGRICOLE

4.1 Matériel de Culture Attelée

Pour les différents types d'équipements, les disponibilités actuelles et leur évolution depuis 1984 se présentent dans le tableau suivant:

Tableau 2: Disponibilités d'équipements en 1991 et variations par rapport à 1984

Types de matériel	Disponibilité en 1991	Variation par rapport à 1984	Exploitations non dotées (1) i	
			1991	1984
Semoirs	391	-9,7 %	7 %	4 %
Houes	404	-10,8 %	6 %	3 %
Araras	40	-40,3 %	87 %	78 %
Charrues	7	---	97 %	---
Charrettes	204	-5,0 %	36 %	25 %

Source: Données de suivi des exploitations, ISRA, Kaolack

Les exploitations qui ne disposent d'aucun équipement pour la culture attelée représentent 5 p.100 de l'échantillon en 1991 contre 3 p.100 en 1984. La baisse des disponibilités est nettement plus marquée dans le cas des araras concus en particulier pour le soulèvement de l'arachide. Ce travail est dans une large mesure assuré par la houe-sine que les paysans trouvent plus légère et bien adaptée à la tâche. La place marginale des charrettes ne fait que refléter la quasi-absence du labour dans les pratiques culturales.

Si l'on fait le rapport entre les disponibilités actuelles en équipements et la moyenne annuelle des superficies sur la période 1964-1991, on obtient 3,2 hectares d'arachide pour 1 semoir et toutes cultures confondues, 6,5 hectares pour une houe. Les normes respectives correspondantes pour les zones Centre et Centre-Nord du Bassin Arachidier sont estimées à 3 et 3 à 4 hectares (HAVARD, 1987). Les ventes de matériel réalisées en 1991 représentent pour les semoirs 4 p.100 des disponibilités actuelles et 0 p.100 en ce qui concerne les houes et les charrettes. Dans 84 p.100 des cas, l'achat de vivres a été la principale raison.

4.2 Force de traction

La force de traction existante en 1991 au niveau de l'échantillon se compose de 406 équins, 159 bovins et 82 asins. Par rapport à 1984, les taux de variation enregistrés sont respectivement de -8,5 p.100, -3 p.100 et +6,5 p.100. Les asins et bovins de traction sont absents dans 3 exploitations sur 4 tandis que 1 sur 20 ne dispose d'aucune force de traction. Les équins sont beaucoup plus répandus et on les trouve dans 87 p.100 des exploitations. Toutefois, leur nombre est en baisse au profit des asins plus abordables, plus faciles à entretenir mais aussi nettement moins performants. Cette substitution n'est alors qu'une forme d'érosion qualitative du capital des exploitations agricoles.

4.3 Main d'oeuvre agricole

La main d'oeuvre agricole retenue ici comprend les "souroas" et les "navétanes". Les premiers sont les travailleurs de sexe masculin considérés comme membres de la famille, ayant plus de 15 ans et qui sont restés dans l'exploitation pendant l'hivernage. Quant aux seconds, il s'agit de saisonniers engagés pour la durée d'une campagne.

Souroas et navétanes confondus, les effectifs ont augmenté de 9,2 p.100 entre l'hivernage de 1985 et celui de 1986. Sur les 5 autres qui suivent allant de 1987 à 1991, on observe une évolution nettement décroissante avec un rythme annuel de -9 p.100 en moyenne. Le "retour à la terre" constaté durant les premières années de la Nouvelle Politique Agricole résultait surtout de la hausse du prix de l'arachide (de 80 à 90 F/Kq) "psychologiquement" accentuée par la suppression de la retenue se montant à 20 F/Kq dont 15 F pour les semences et 5 F pour l'enorais. Cette retenue couvrait le coût des intrants distribués au prorata des quantités d'arachide vendues dans le circuit officiel au titre de la campagne précédente. Les producteurs dépendants dont la plupart commercialisent leurs récoltes au nom des chefs de famille recevaient de ces derniers les semences à crédit et ne voyaient même pas l'enorais pour ainsi dire alors qu'ils subissaient la retenue comme tout le monde. Dans leur cas, tout s'est passé comme si le prix de l'arachide au producteur avait brusquement sauté de 60 à 90 F/Kq, soit une hausse de 50 p.100 au lieu de 12,5 p.100. En plus de ce constat, le retour à la terre a été catalysé en 1986 par une forte implication de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles du Sénégal dans la distribution de semences à crédit aux coopérateurs. Il y'a lieu de préciser ici que les hommes dépendants ne s'intéressent en général qu'aux cultures de rente et par conséquent la main d'oeuvre agricole est fortement liée aux disponibilités en semences d'arachide. Pour l'hivernage de 1991, les souroas que les chefs d'exploitation n'ont pas pu retenir par manque de semences représentent presque 10 p.100 des effectifs. Environ la moitié d'entre eux sont allés

cultiver ailleurs comme navétanes et les autres ont pris le chemin des villes. On note qu'environ 5 p.100 des exploitations qui constituaient notre échantillon initial en 1986 ont totalement cessé d'exister. Le dépeuplement partiel est un phénomène plus général qui s'accroît du sud vers le nord et de l'ouest vers l'est. Entre 1985 et 1991, la population rurale a baissé de moitié dans l'Arrondissement de Colobane qui constitue la partie la plus septentrionale de notre aire d'étude. Elle est restée plus ou moins stable dans ceux de Ndofane et de Paoscoto au sud. S'accroissant de l'axe est-ouest, le taux de diminution enregistré sur la même période varie de 48 p.100 dans l'Arrondissement de Kounouheui à 13 p.100 dans celui de Fimela. Si la réduction plus marquée en allant du sud vers le nord peut être imputée aux changements climatiques, les causes de l'accroissement dans le sens ouest-est sont moins apparentes.

Malgré la baisse assez forte enregistrée au niveau de la main d'oeuvre, ce facteur de production n'est dans l'ensemble pas encore considéré comme étant réellement contraignant. On est tenté d'en déduire que les effectifs antérieurs étaient pléthoriques d'autant plus que les superficies totales cultivées tendent plutôt à s'accroître. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que certains phénomènes comme la baisse de la pluviométrie et la non utilisation d'engrais facilitent le contrôle de l'enherbement et requièrent les besoins en main d'oeuvre.

Pendant l'hivernage de 1990, le recours à des prestations rémunérées a absorbé l'équivalent de 7,5 p.100 de la valeur des récoltes arachidières. Pour le battage des arachides qui explique 70 p.100 de ces dépenses, il s'agit moins d'une contrainte de main d'oeuvre que d'une tradition. En revanche, quelques exploitations enregistrent des recettes provenant de travaux champêtres rémunérés. L'importance de ces prestations constitue un indicateur du degré de séparation entre le capital et la force de travail dans le secteur agricole. Le phénomène a perdu de son ampleur par rapport aux premières années de la Nouvelle Politique Agricole. Une telle évolution résulte sans doute du retrait de tous les agriculteurs occasionnels vivant en ville pour la

plupart et qui avaient profité des facilités de crédit accordées aux salariés pour les semences d'arachide. Cette initiative des huiliers donnait la pleine mesure de leurs inquiétudes quant à la survie de la filière arachidière après le désengagement de l'Etat. D'autres entrepreneurs occasionnels, en particulier des commerçants citadins qui s'étaient lancés dans la production agricole après la hausse des prix en 1985 se sont également retirés, préférant des alternatives moins aléatoires. Les possibilités d'un développement du salariat dans l'agriculture pluviale restent donc limitées et ceux qui n'auront que leur force de travail à offrir sur le marché seront toujours contraints d'aller vers d'autres secteurs.

V. CONCLUSION

L'ajustement structurel dans l'agriculture est surtout ressenti par le monde paysan à travers ses incidences sur les facteurs de production. Les difficultés d'accès au crédit pour les intrants et les équipements se sont traduites par une dégradation sensible de l'appareil productif des exploitations. Malgré cela, les superficies cultivées ont tendance à s'accroître mais la production accuse une allure plutôt décroissante. Avec la mise en culture de la quasi-totalité des terres arables, les pratiques extensives semblent avoir atteint leurs limites. Toutefois, la baisse observée au niveau de la main d'oeuvre indique que l'agriculture est progressivement délaissée au profit d'autres activités. Ainsi, pour ceux qui restent, les disponibilités foncières en terme quantitatif ne pose pas un problème aussi crucial qu'on pourrait le penser. Toutefois, dans l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles, le fléchissement des capacités productives risque d'atteindre bientôt un seuil difficilement réversible. L'évolution générale est favorable à une concentration de l'agriculture autour des grandes unités. Ces dernières qui ont plus de moyens et une meilleure chance de survie semblent privilégier l'arachide au détriment des céréales, ce qui suscite

*des interrogations quant aux perspectives
alimentaire.*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DELGADO C-L, JAMMEH S. (1991, Ed). *The political economy of Senegal under structural adjustment.*

GAYE M. (1992). *Le désengagement de l'Etat et la question des intrants agricoles au Sénégal. Sociétés-Espaces-Temps; 1992, t. 4; pp 65-73.*

HAVARD M. (1987). *Le parc de matériel de culture attelée et les possibilités de sa maintenance dans le département de Fatick: Résultats d'enquêtes.*

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL. (1984). *Nouvelle Politique Agricole.*

MORTREUIL J-C, KHALFAOUI J-L. (1991) *Bases génétiques de la multiplication semencière. Communication à l'atelier du Réseau Arachide sur la filière semencière. Dakar, 23-26 Janvier 1991.*